



Conférence de presse – 10.07.2015

L'Espace culturel d'Harscamp : un bond en avant !



CPAS de Namur – Cabinet de Philippe Defeyt, Président
081/337 303 – philippe.defeyt@cpasnamur.be ou anne.bister@cpasnamur.be
www.cpasnamur.be - www.eglisenotredamenamur.jimdo.com
Page Facebook : Espace culturel d'Harscamp

L'Espace culturel d'Harscamp : un bond en avant !

Conférence de presse – 10 juillet 2015

Table des matières

1. D'où venons-nous ?	3
2. La suite	3
3. Parvis : situation aujourd'hui et demain	4
4. Restauration et traitement des sorties principales et de secours.....	8
5. Plan de mise en lumière intérieure	10
6. Le chauffage (et contrôle hygrométrique)	13
7. L'acoustique	15
8. Restauration des charpentes et toitures.....	17
9. Le tempo va s'accélérer	17
10. Interventions	17
11. Remerciements.....	19
12. Annexe	20
13. Notes	21



1. D'où venons-nous ?

- 1936 : classement de l'église dans son ensemble intérieur et extérieur y compris le mobilier et l'orgue et reconnaissance du « caractère exceptionnel de l'ensemble de l'église Notre-Dame à l'exception de l'orgue ».
- 1989 : fermeture au culte.
- 2004 : désacralisation de l'église Notre-Dame qui devient officiellement l'Espace culturel d'Harscamp.
- 2007 : lancement des démarches auprès de la Région en vue de la réhabilitation du lieu.
- 2008 : première réunion du comité d'accompagnement Certificat de patrimoine.
- Fin 2008 : remise de la fiche d'état sanitaire.
- 2010 : création des sanitaires pour le public.
- 2012 : premiers investissements pour la sécurité et création d'une sortie de secours.
- 2013 : réfection de la charpente, stabilité et mise « hors eau » de l'ensemble du bâtiment.

Une fois ces travaux urgents et indispensables terminés, la nécessité est vite apparue d'avoir une vision globale afin d'arriver progressivement à un véritable espace culturel.

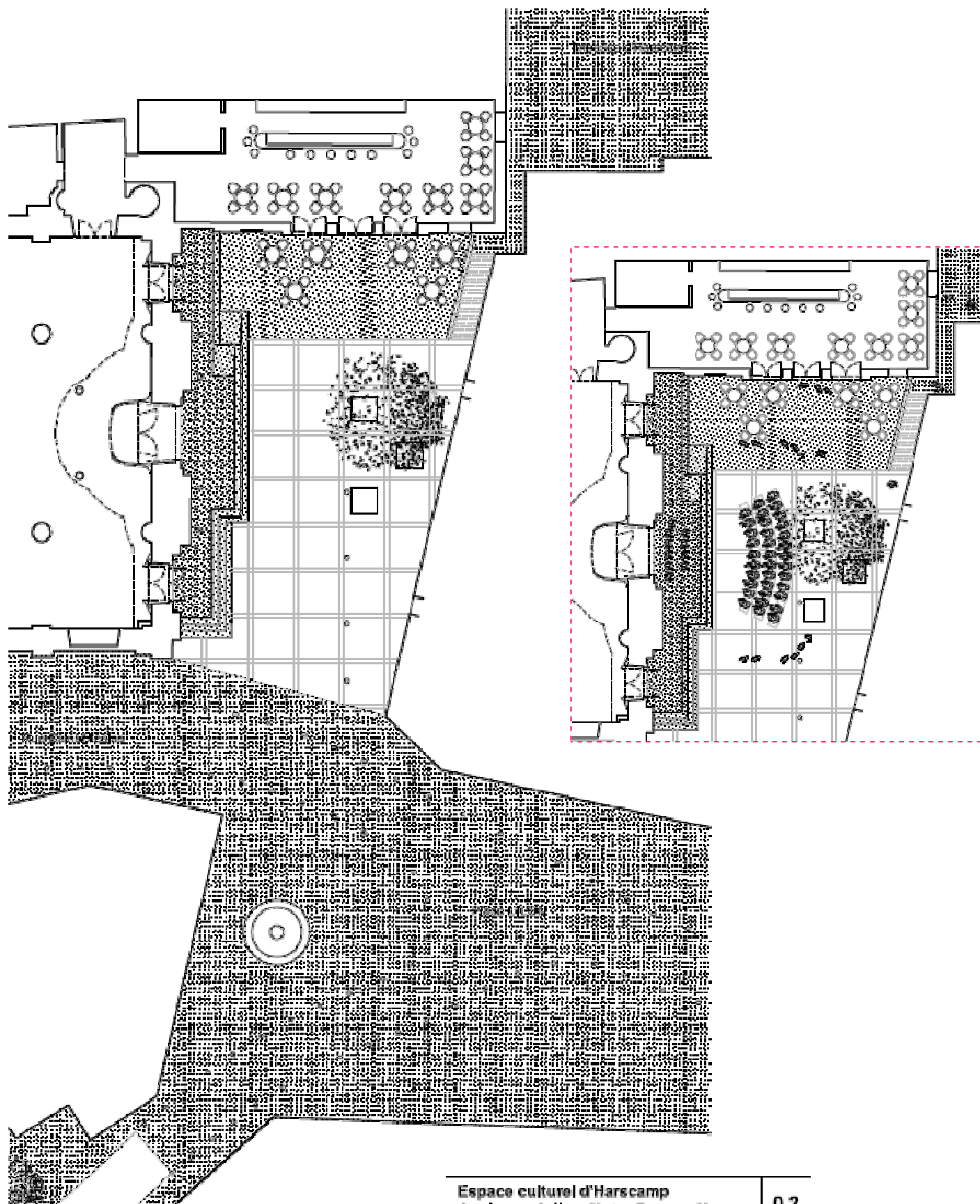
2. La suite

Nous disposons désormais d'études et de plans approuvés par la Région pour réhabiliter le parvis, refaire les portes d'entrées, installer un chauffage permettant l'occupation du lieu toute l'année, un plan d'éclairage, un plan acoustique et, un dernier investissement en terme de sécurité, à savoir une sortie arrière supplémentaire.

En annexe, copie du courrier de la délivrance du certificat de patrimoine.

3. Parvis : situation aujourd'hui et demain

a. Restauration et adaptation du perron & aménagement du parvis d'Harscamp



Espace culturel d'Harscamp Ancienne église Notre-Dame - Namur		0.2
Esquisse	Plan général Aménagement du parvis d'entrée	Ech 1/50 Date 19/01/2015
Atelier d'architecture TILANCETTE srl rue de l'arsenal, 136 • 6800 NAMUR		

Vue du parvis depuis la place l'Illon

Perspective à venir



Situation actuelle



Vue du parvis depuis la Maison d'Harscamp

Situation actuelle



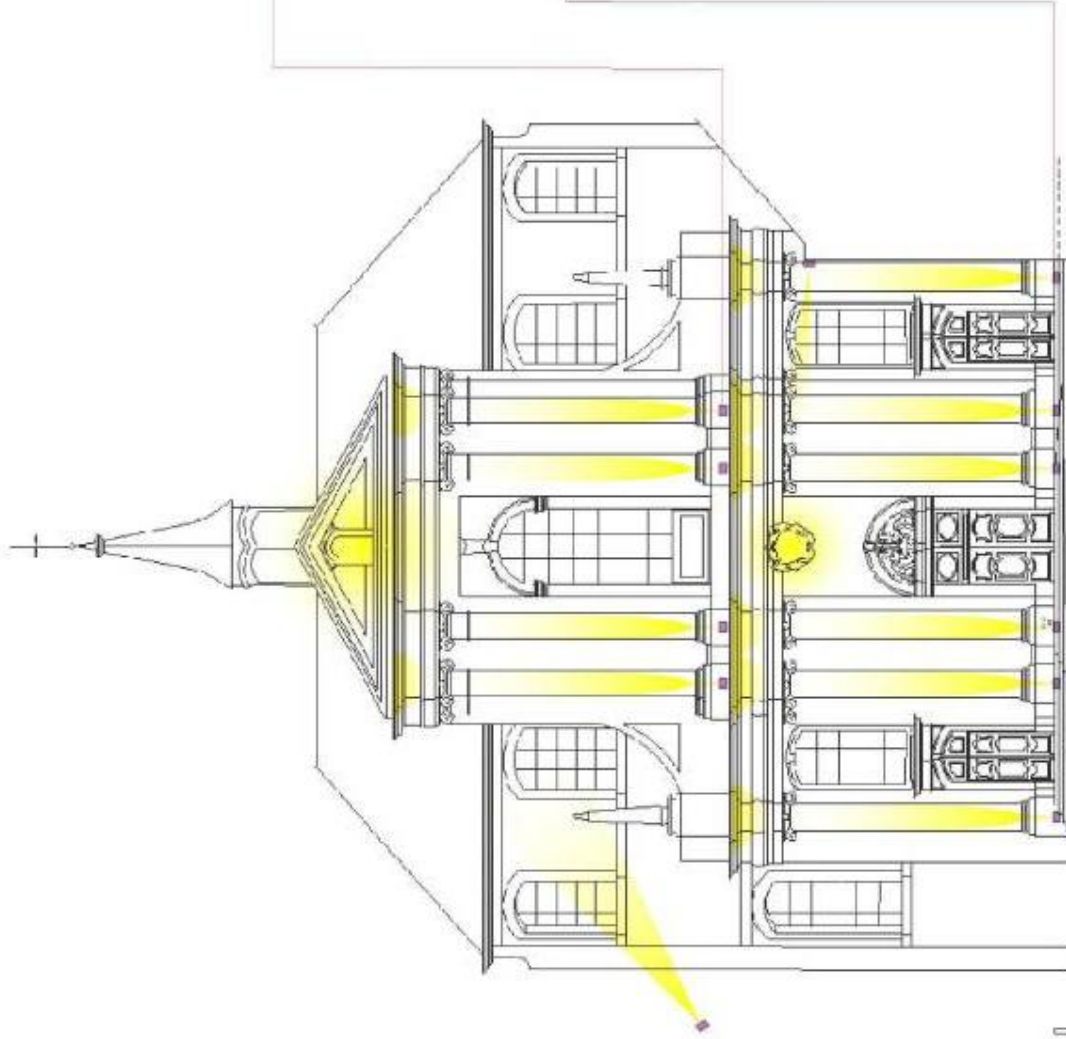
Perspective à venir



b. Mise en lumière extérieure

Eclairage d'accentuation d'éléments décoratifs extérieur de la façade principale sud

Les colonnes de la façade principale seront mises en valeur et accentuées par des appareils de sol encastrés pourvus de faisceau lumineux étroit.



1 mars 2015

Atelier d'architecture Thierry Lanotte sprl



Architecture, Urbanisme et Scénographie
Rue de l'Arsenal, 13b B 5000 Namur

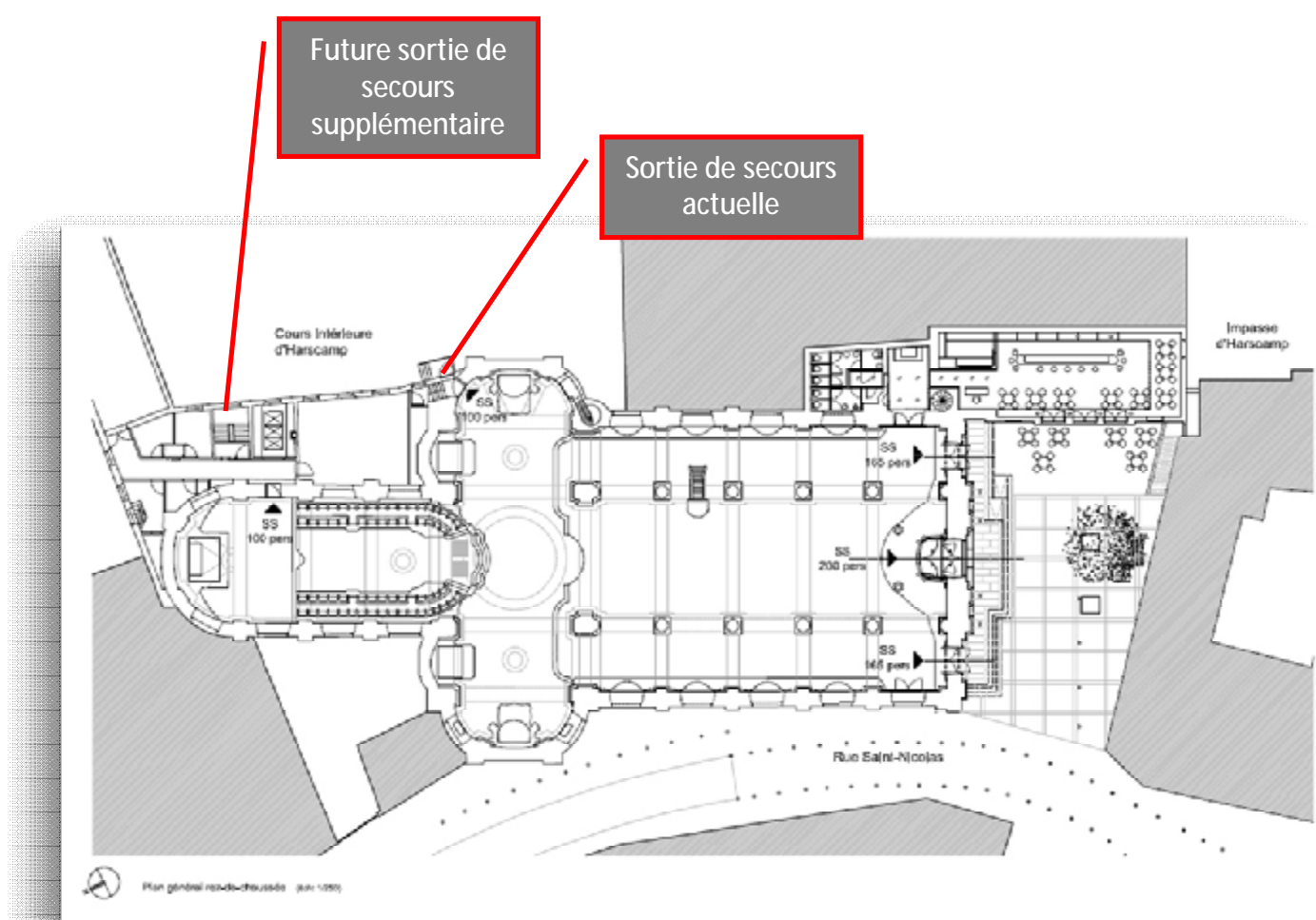
4. Restauration et traitement des sorties principales et de secours

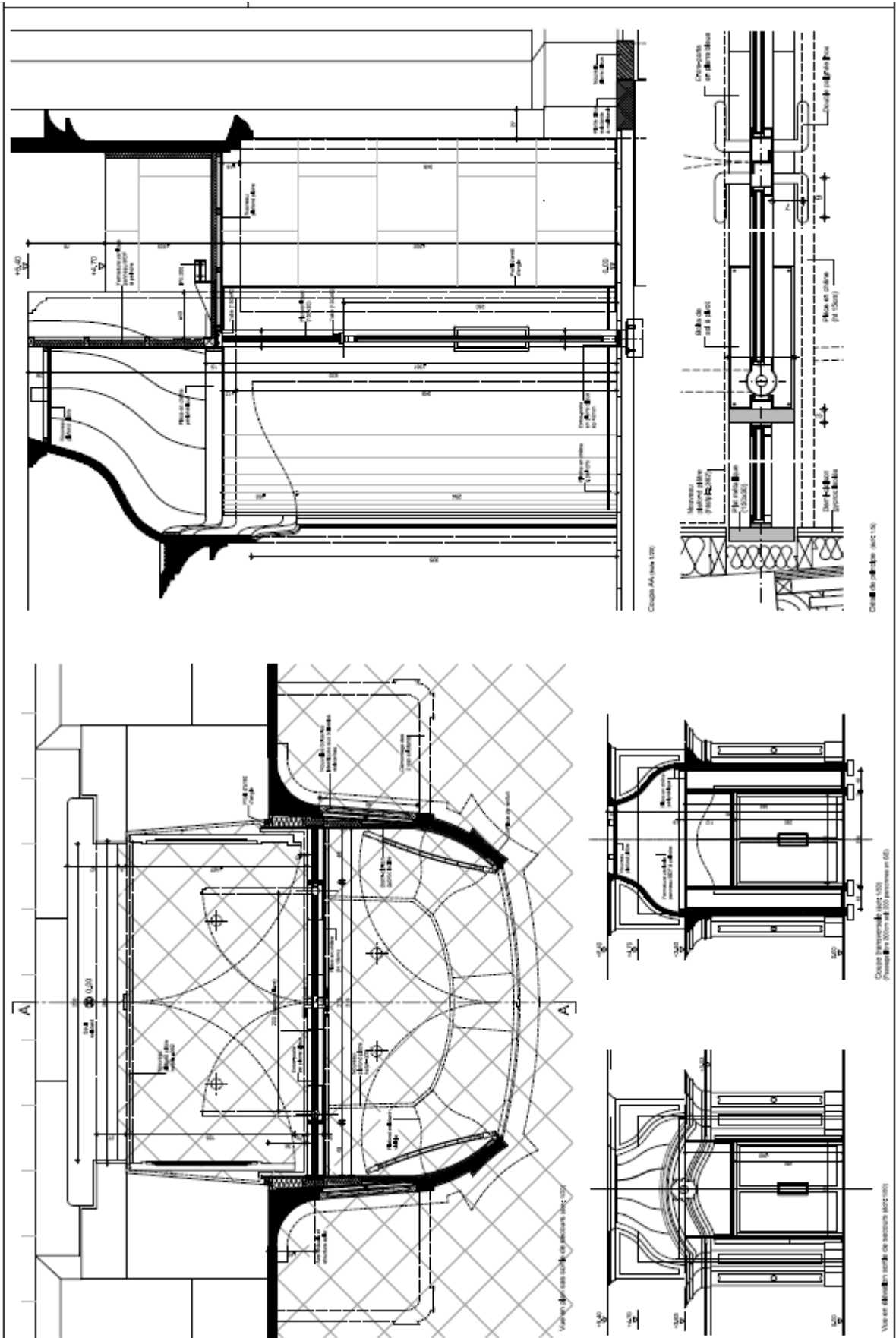
Objectifs :

- Répondre aux normes de sécurité incendie relatives aux issues de secours
- Améliorer la répartition des sorties de secours
- Permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Augmenter la jauge d'occupation des lieux pour passer de 400 personnes à 730 personnes
- Donner une dimension touristique au Monument en permettant de lui donner une visibilité intérieure tout en assurant la sécurité contre le vol et le vandalisme
- Restaurer les portes et créer un sas de sorties côté façade principale.

Concrètement :

- Inversion des portes
- Création d'un sas vitré
- Restauration des portes et menuiserie décoratives
- Création d'un escalier de secours du côté de la sacristie
- Assurer la sécurité des sorties extérieures.

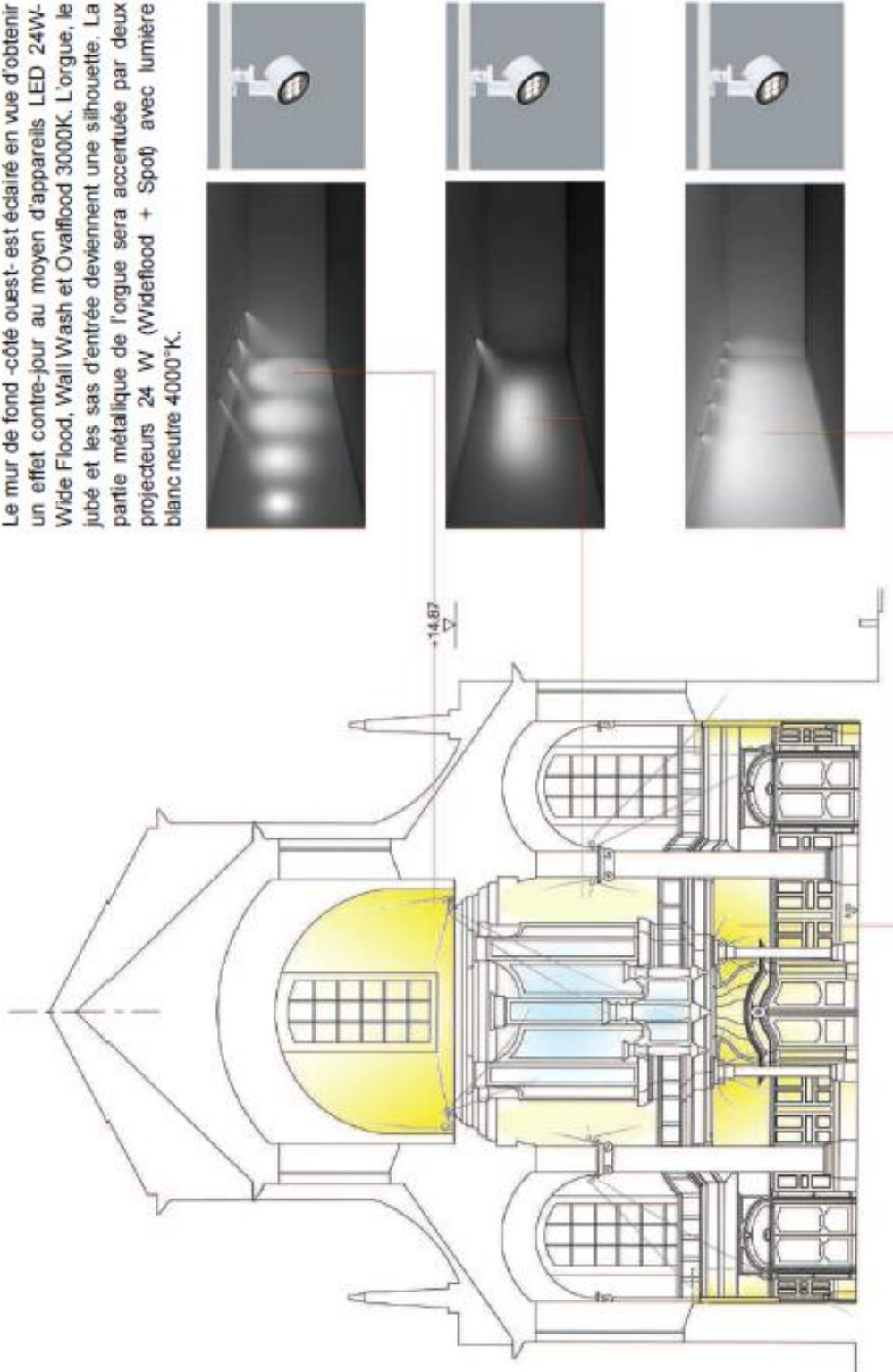




5. Plan de mise en lumière intérieure

Eclairage de la façade intérieure sud, de l'orgue et du jubé

Le mur de fond -côté ouest- est éclairé en vue d'obtenir un effet contre-jour au moyen d'appareils LED 24W- Wide Flood, Wall Wash et Ovalflood 3000K. L'orgue, le jubé et les sas d'entrée deviennent une silhouette. La partie métallique de l'orgue sera accentuée par deux projecteurs 24 W (Wideflood + Spot) avec lumière blanc neutre 4000°K.



1 mars 2015

Atelier d'architecture Thierry Lanotte sprl

Architecture, Urbanisme et Scénographie
Rue de l'Arsenal, 13b B 5000 Namur

Eclairage des collatéraux

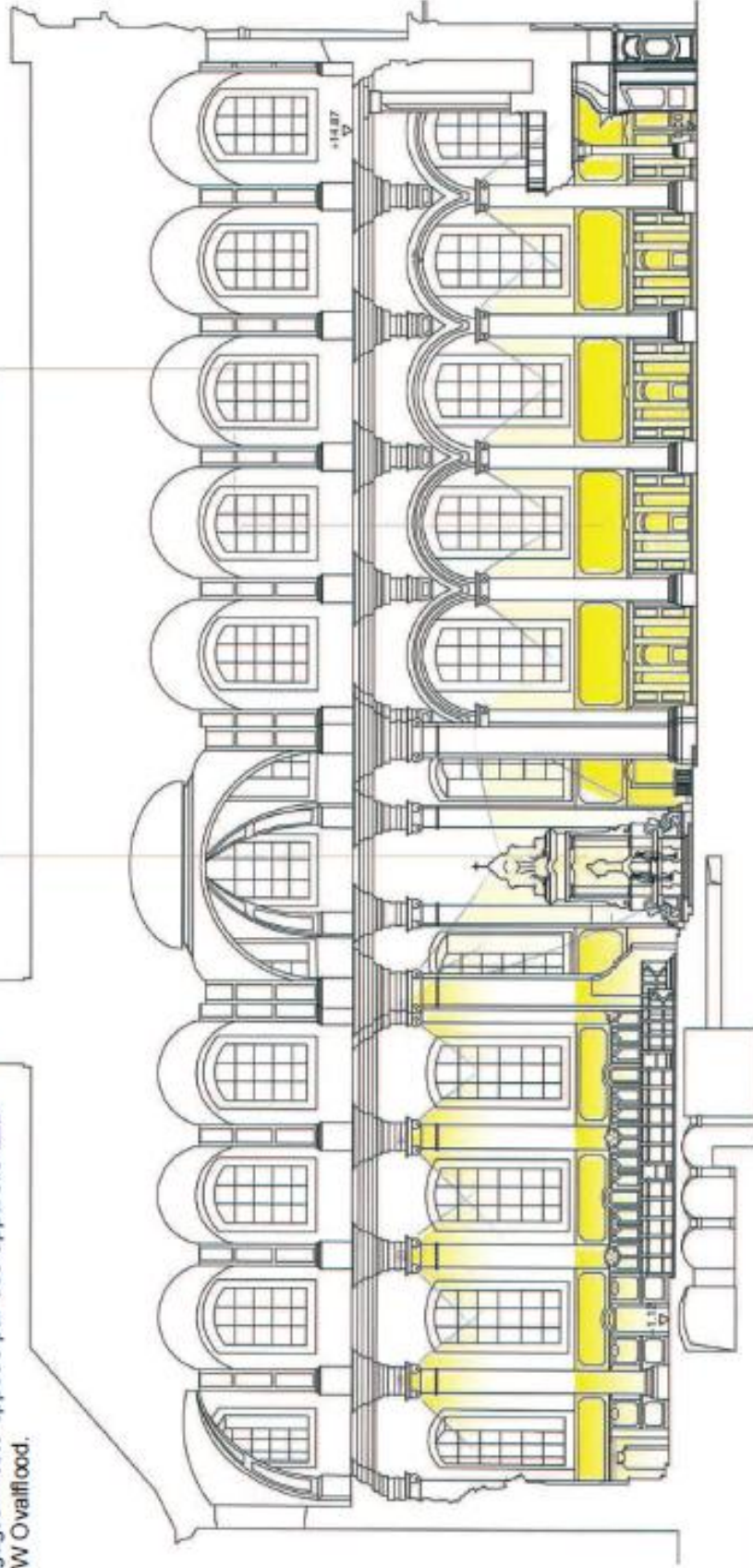
La partie inférieure des murs comprenant les confessionnaux et les tableaux sera éclairée à partir des chapiteaux des colonnes au moyen d'appareils LED 24W Ovalflood.

Eclairage du Chœur

La partie inférieure des murs comprenant les stalles et les toiles peintes sera éclairée à partir des chapiteaux couvrant les pilastres engagés – côté opposé par des appareils LED 24W Ovalflood.

Eclairage des autels du transept

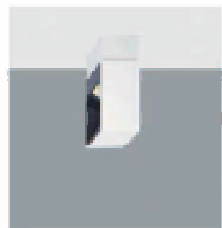
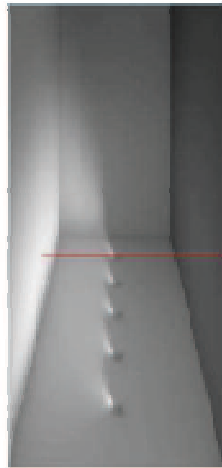
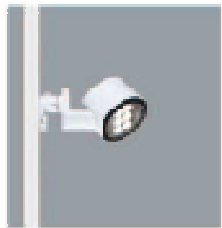
Les quatre autels du transept seront mis en valeur par une lumière diffuse donnée par ce même type d'appareils.



1 mars 2015

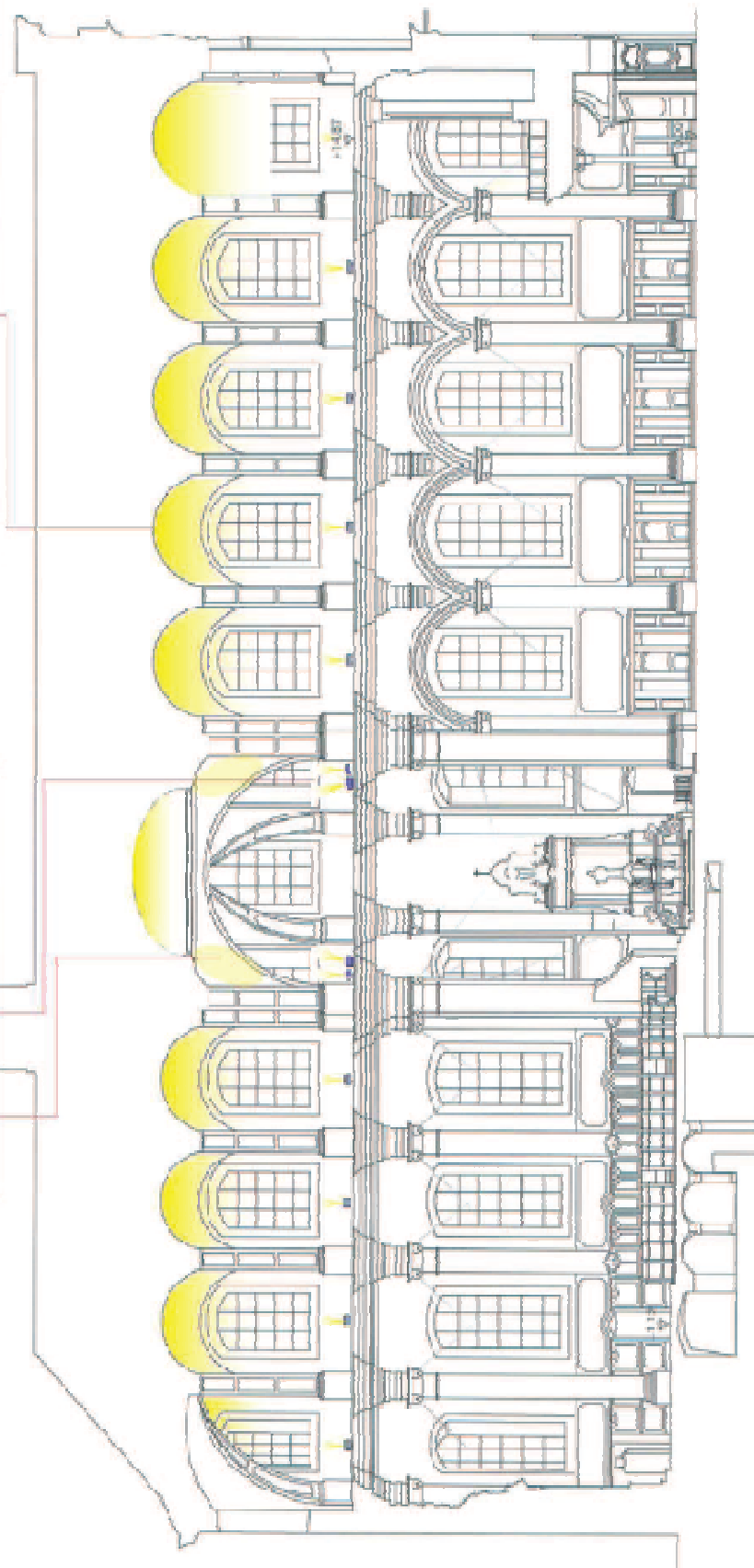
Eclairage des voûtes de la nef centrale

L'éclairage des voûtes de la nef centrale se fait depuis la corniche située à 14,37m. Les appareils diffusent une lumière douce et uniforme permettant la mise en valeur de l'architecture du bâtiment.



Eclairage de la coupole et de la croisée du transept

La coupole sera éclairée par un bandeau LED placé au niveau de sa corniche. Les ornements sur les pendentifs de la celle-ci seront accentués par la lumière émise des projecteurs



1 mars 2015

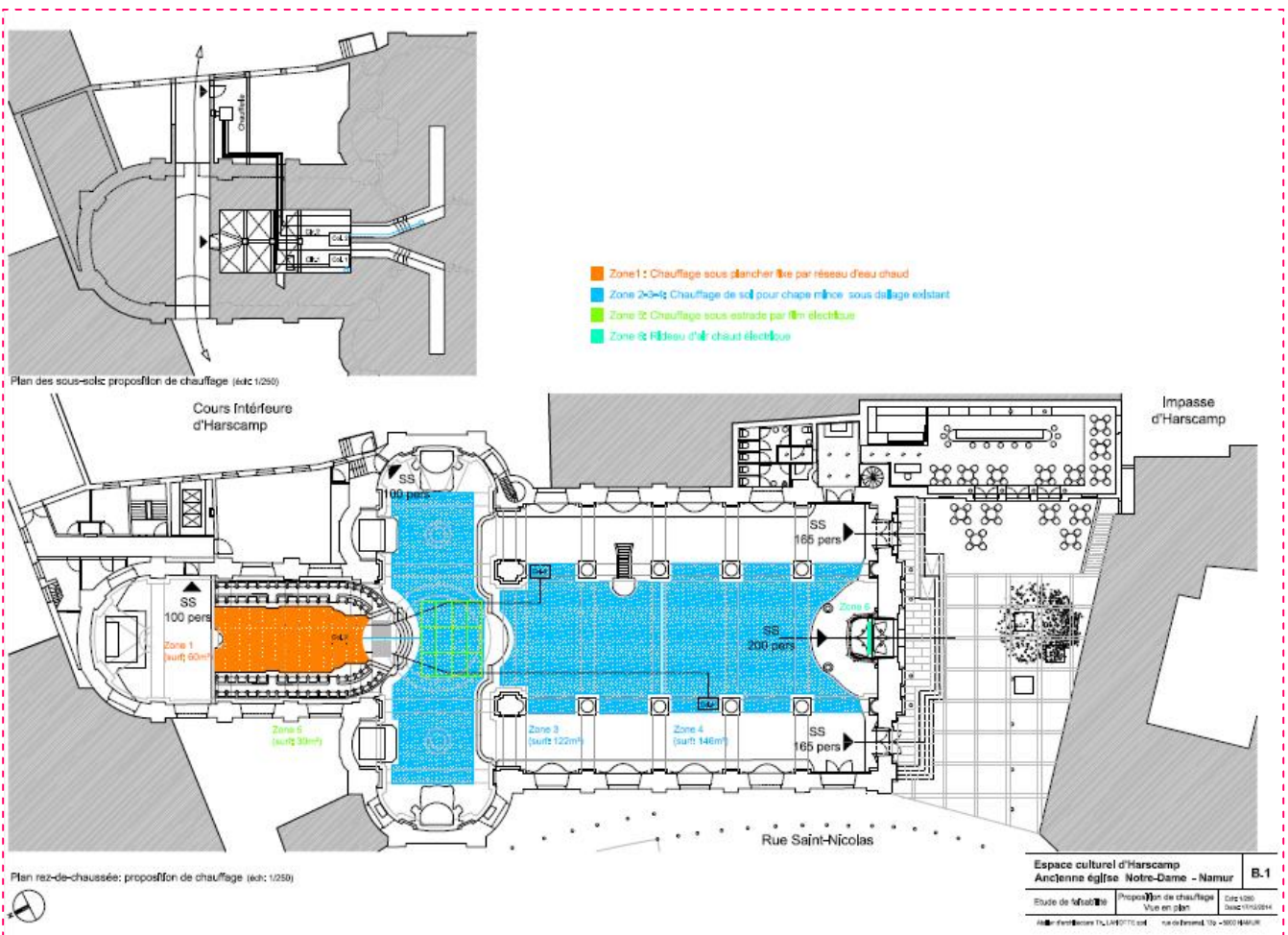
6. Le chauffage (et contrôle hygrométrique)

Choix : Chauffage de sol par rayonnement sous dallage existant.

Objectifs :

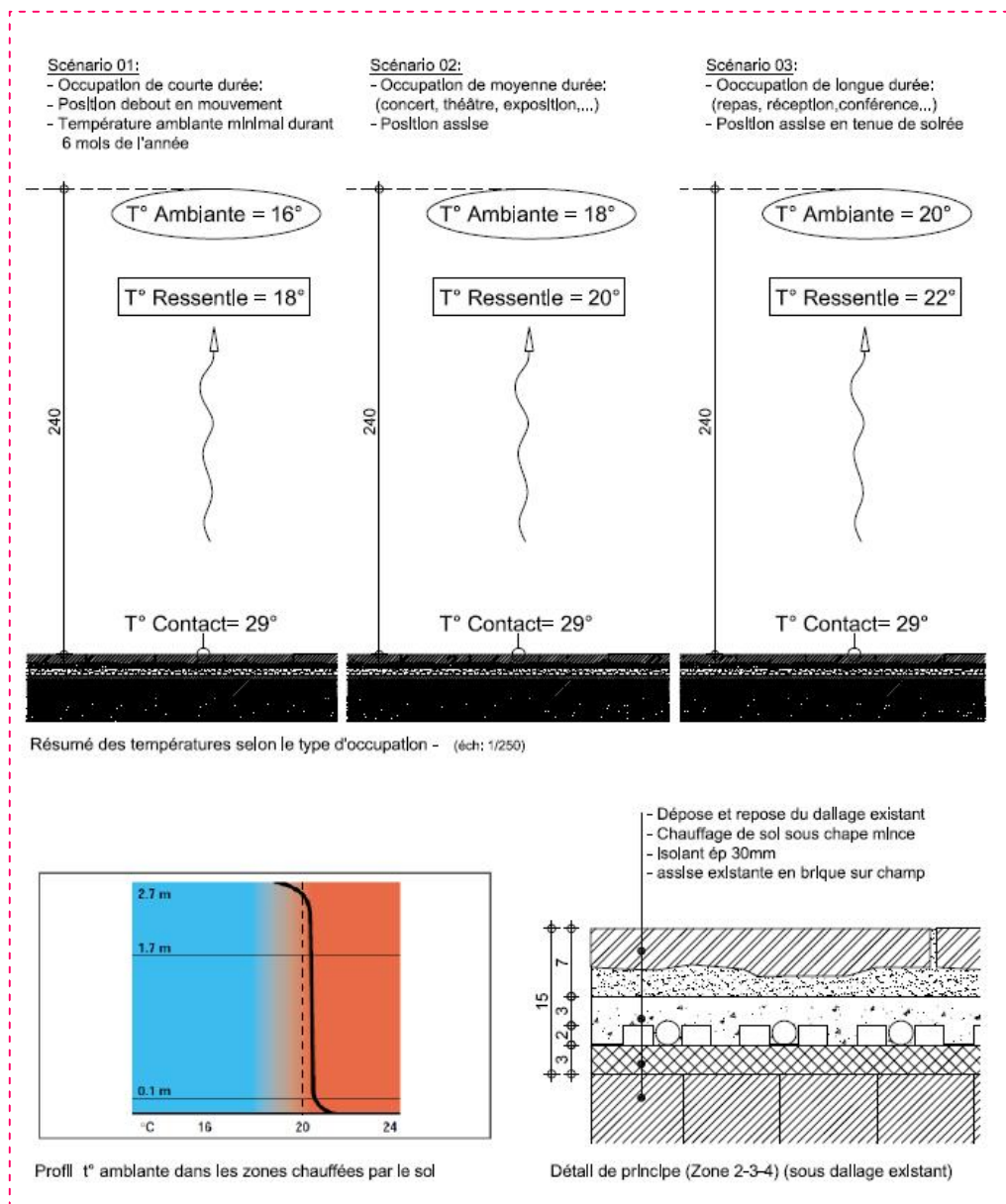
Donner une réponse technique, patrimoniale et économique tenant compte des critères suivants :

- donner les conditions climatiques maximales de confort sur les espaces et volumes occupés
- étendre la programmation culturelle et événementielle de l'Espace d'Harscamp durant toute l'année entière et non plus sur les mois d'été
- assurer une protection patrimoniale maximale de l'architecture et des œuvres d'art du monument classé
- garantir un coût minimal de consommation.



Avantages du chauffage de sol par rayonnement sous dallage existant :

- Chauffage invisible
- Liberté totale des dispositifs scéniques
- Chauffage par rayonnement limité à la hauteur d'occupation de +/- 2,5 m
- Contrôle hygrométrique des couches d'air en partie supérieure
- Ne crée aucune variation brusque de t° sur les œuvres d'art, boiserie et orgue
- Évite la condensation au sol
- Évite le brassage d'air chargé de poussière et salissures
- Peu coûteux en consommation
- Parfaitement silencieux
- Permet l'installation d'un équipement électrique sous le dallage.

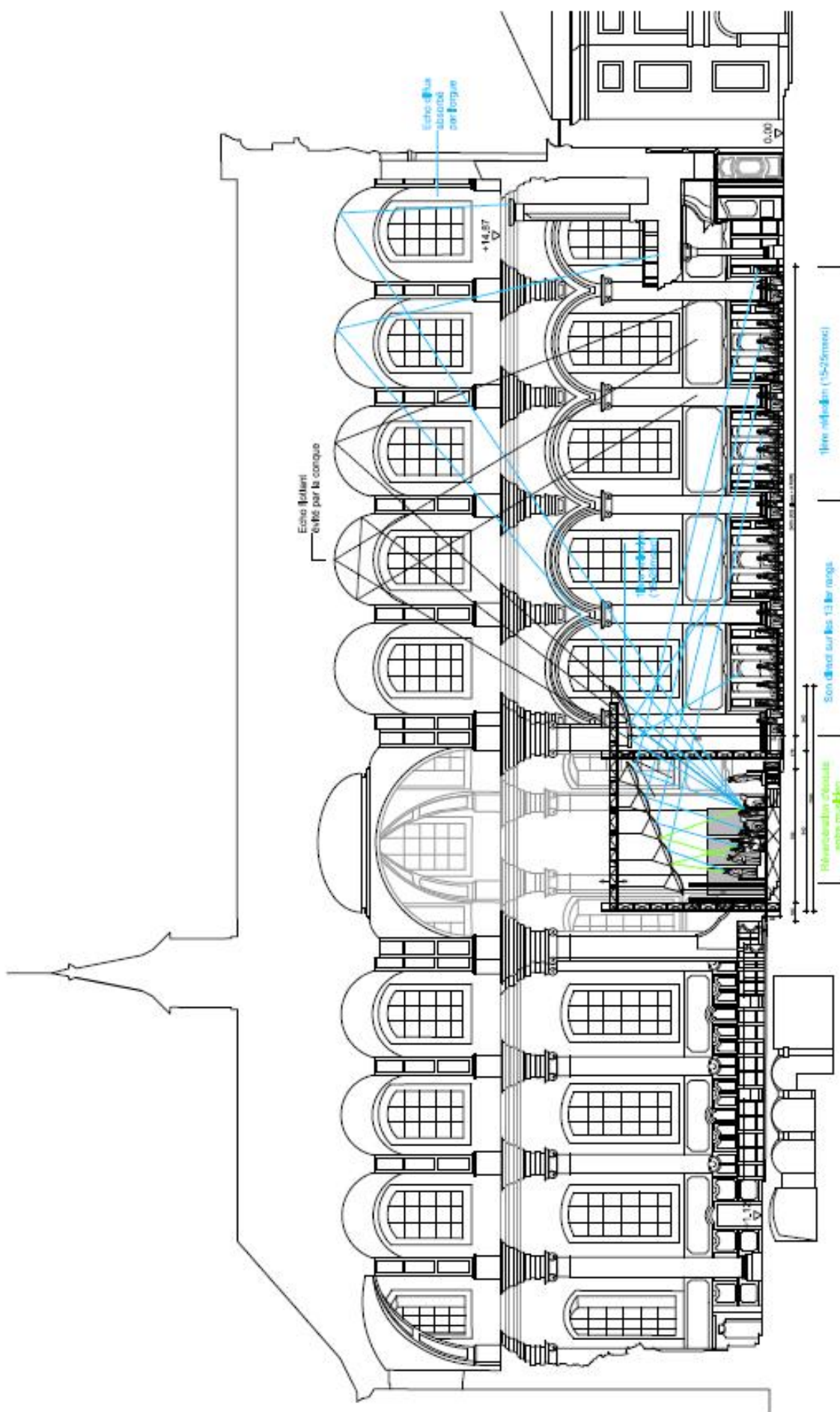


7. L'acoustique

Objectifs de l'étude :

- dégager les dispositifs architecturaux et patrimoniaux existants susceptibles d'intervenir positivement ou négativement dans l'espace acoustique de l'église
- d'en analyser leurs avantages et leurs inconvénients
- de décrire les types d'occupations des lieux susceptibles d'être programmés par le Centre Culturel
- de dégager et hiérarchiser les caractéristiques acoustiques les plus importantes pour leur optimisation acoustique
- de proposer des interventions réversibles de corrections acoustiques lors d'évènements musicaux, théâtraux ou évènementiels
- de donner un premier dimensionnement du dispositif scénique : conque acoustique et podium
- d'évaluer l'existence de bruits extérieurs et de proposer des correctifs à installer à long terme.

à



Vue coupe longitudinale (échelle 1/200)

Espace culturel d'Harscamp	
Ancienne église Notre-Dame - Namur	
Etude de faisabilité	Etude acoustique
Coupe longitudinale	
ADM - architectes (S.L) 067771101 - rue de l'Island, 13 -	

8. Restauration des charpentes et toitures

Objectif de l'étude :

- Finaliser la restauration complète des charpentes et toitures en vue d'assurer la pérennité de celles-ci sur une durée de plus de 100 ans.

Contenu de l'étude

- Décrire de manière détaillée tous les travaux restant à réaliser après les interventions faites en urgence par les entreprises Golinvaux de Bertrix en 2013.
- Estimer le coût de ces travaux.

9. Le tempo va s'accélérer

1. Le certificat de Patrimoine qui vient de nous être délivré (12 juin 2015) est la clé de voûte de cette nouvelle phase de travaux.
2. La demande du permis d'urbanisme a été introduite le 5 juillet.
3. La publication des cahiers des charges a été faite et les offres sont attendues pour la mi-août.
4. Les travaux relatifs au parvis, aux portes et sorties de secours, au chauffage et aux gainages électriques dans le sol sont planifiés pour être terminés d'ici le 20 juillet 2016. Il va de soi que des fouilles seront faites.
5. La constitution du dossier de subsides se poursuit pour être déposé au plus tard le 15 novembre 2015. La demande de subsides sera accompagnée d'un plan quinquennal, d'un nouveau document officiel de conditions d'occupation et d'une nouvelle convention.
6. Dès que possible (= dès que des moyens seront disponibles), on réalisera les travaux d'éclairage et d'acoustique.
7. Le remplacement intégral des ardoises se fera d'ici 5 à 10 ans en fonction de l'évolution de leur usure.
8. Parallèlement et progressivement, on poursuivra la réhabilitation patrimoniale, en particulier celle des enduits et celle de l'orgue.

10. Interventions

1. Madame Cécile Crefcoeur, échevine de la Culture à Namur

« Après la restauration de l'église Saint-Loup, des Abattoirs de Bomel, de l'Académie des Beaux-Arts, du Caméo, etc., voici venu le temps de restaurer, d'embellir, de redonner l'éclat et l'apparente jeunesse à cette église Notre-Dame.

L'éminent scientifique Antoine Lavoisier disait « *Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme* ». Cette maxime prend tout son sens dans le cadre de la réhabilitation de cette magnifique église Notre-Dame aujourd'hui désacralisée et appelée à devenir l'Espace Culturel d'Harscamp depuis 2004. Ce projet est un bel exemple de ce que nous avons toujours eu à cœur de faire dans le cadre

de notre politique « Namur Confluent Culture » : mettre la culture en exergue, tout en s'appuyant sur les atouts endogènes de Namur pour associer culture et requalification urbaine. Une association enrichissante pour notre capitale wallonne mais aussi pour chacun des habitants de cette ville.

Témoin majeur de l'architecture classique et de la sculpture baroque, ce joyau du 18^e siècle, classé depuis 1936 et reconnu Patrimoine exceptionnel de Wallonie, est situé au cœur d'un quartier qui fut jadis un des hauts lieux de l'activité artisanale namuroise.

Aujourd'hui, nous formulons l'espoir qu'il devienne un haut lieu de l'activité culturelle namuroise.

Ouvert à toute démarche artistique qui s'intègre à l'esprit du lieu, expositions de peinture et de photos, festivals d'art numérique, expositions d'artisanat, chorales, concerts de musique classique, ..., l'Espace culturel d'Harscamp est une aubaine pour les acteurs culturels namurois, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Car je confirme que, si Namur est reconnue pour la qualité de son patrimoine, par la richesse des équipements qui la rythment, elle l'est aussi par le nombre des acteurs culturels qui la font vivre.

Ces acteurs qui sont, sans cesse, en recherche de lieux pour se découvrir et se faire connaître. Des lieux aussi pour se rencontrer et pour s'inspirer.

Et comment ne pas être inspiré par ces vastes volumes, par ces colonnes, par la beauté classique de cet endroit ?

La restauration de ce lieu fait partie intégrante de la ligne éditoriale de la politique culturelle namuroise, « Namur Confluent Culture », initiée par Maxime Prévot dès 2012.

« Le patrimoine a aussi vocation culturelle. Ainsi l'église d'Harscamp, les Abattoirs de Bomel et l'église Saint-Loup connaissent une reconversion culturelle réussie ou en passe de l'être. Le patrimoine n'est pas que subi et sans vie ; faisons de ce patrimoine un patrimoine maîtrisé et choisi, un patrimoine qui vit avec son temps et s'adapte aux usages »

« Le patrimoine est souvent subi par les entités locales en raison des contraintes qu'il représente. Sauvegarder, restaurer, promouvoir, enrichir le patrimoine réclament des efforts et des moyens considérables. Bien exploité, ce patrimoine devient cependant vivant et maîtrisé, vecteur d'image et d'attractivité ».

Ces deux paragraphes du Livre blanc sont parfaitement illustrés avec la rénovation de cet espace. Un lieu maîtrisé qui vit avec son temps et s'adapte aux différents usages. Un vecteur d'image et d'attractivité. C'est l'avenir de l'espace culturel d'Harscamp.

La création de ce nouveau pôle culturel permet de pallier la carence importante de lieux de concerts mais aussi d'exposition au sein de la capitale wallonne. Et même si au cours des années 70-80, on privilégiait des lieux d'exposition neutres, la tendance s'inverse aujourd'hui pour laisser place à l'art dans des lieux plus inattendus. Ainsi, l'espace peut s'ouvrir à une variété d'expositions très larges y compris dans ses expressions les plus contemporaines.

Dans une ville comme Namur où le chant choral et la musique classique occupent une place prépondérante, l'église Notre-Dame remplit également tout naturellement une fonction de salle de concert, de répétition ou d'enregistrements pour les nombreux groupes de musique namurois.

Les visiteurs et les touristes ne seront pas en reste puisque l'église sera dorénavant un lieu à découvrir sur des balades et parcours urbains reliant des lieux comme le théâtre, la Place d'Armes, le quartier des Célestines ou le Grognon. L'objectif de cette rénovation est également, et c'est tout aussi primordial, de donner un cadre de vie amélioré aux habitants du quartier.

Un patrimoine historique, archéologique et un foisonnement d'acteurs culturels, la richesse de Namur est là ! La richesse de Namur est ici !

Désormais, on pourra pousser les portes de cette église Notre-Dame non seulement pour profiter de son architecture remarquable, mais aussi pour découvrir une offre culturelle moderne et diversifiée !

Aussi, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour les prochaines manifestations, notamment l'exposition de photographie nature, le KIKK festival et l'exposition d'artisanat de fin d'année.

Et étant donné que la date définie pour la fin des gros travaux est le 20 juillet 2016, et que cette date correspond à l'ouverture de l'Européade, nous aurons donc deux raisons de nous réjouir et de fêter la Culture sous toutes ses formes. »

2. Monsieur Maxime Prévot, Bourgmestre de Namur et Ministre wallon du Patrimoine

11. Remerciements

- Monsieur Thierry Lanotte, architecte et son équipe de l'atelier d'architecture pour le travail efficace et de qualité réalisé sur les différentes études de faisabilité
- Madame Florence Noirhomme de la DGO4 / Département du patrimoine, Direction de la restauration du SPW et les membres du comité d'accompagnement du Certificat de patrimoine pour leur soutien et leur suivi
- Monsieur Bruno Collard, attaché au cabinet du Ministre wallon du Patrimoine pour ses conseils
- Monsieur Marc Noël, régisseur en chef au Théâtre de Namur et son équipe pour leurs conseils et avis éclairés
- Monsieur Christian Hambursin, Madame Naïma Abouz et l'équipe du service du Patrimoine du CPAS de Namur
- Monsieur Jean-Claude Peetermans, responsable technique du CPAS
- Madame Anne Bister, en charge du dossier de l'Espace culturel d'Harscamp au cabinet du Président.
- Les Collateurs de la Fondation d'Hascamp, propriétaires de l'ECH, pour leur confiance quant à la gestion de ce beau projet par le CPAS
- L'Institut du Patrimoine Wallon, toujours disponible pour répondre à nos questions
- L'asbl GAMA pour leurs conseils en terme d'accès pour les personnes à mobilité réduite
- Le Conseil de l'Action sociale du CPAS
- Les membres du Comité directeur du CPAS
- La Ville de Namur pour son soutien financier
- Monsieur Daniel Fondaire, chef de la cuisine d'Harscamp et son équipe pour le drink qui va suivre.



Wallonie



Service public
de Wallonie

17-06-2015
11551 Patin CH

17-06-2015

DGO4 - DEPARTEMENT DU PATRIMOINE

Direction de la Restauration

Tout courrier est à adresser exclusivement à l'attention
de Monsieur Pierre PAGUET, Inspecteur général I.L.

Centre public d'Action sociale
Monsieur P. DEFEYT,
Président
Rue de Dave, 165
5100 NAMUR

Jambes, le **12 JUIN 2015**

Vos réf. :

Nos réf. : DPoI/DR/PP/MM/FN/JCL/NAMUR/78/FM2407/FT5581

REFERENCE A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE : A DEFAUT, IL NE SERA PLUS DONNE SUITE A TOUT COURRIER NON REFERENCE.

Annexe(s)

Objet : NAMUR/NAMUR

Eglise Notre Dame, rue Saint Nicolas, 02

Monument classé le 15/01/1936 – patrimoine exceptionnel

Amélioration et préservation du bâtiment

Délivrance du certificat de patrimoine

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que votre dossier a été transmis au Fonctionnaire délégué en vue d'autoriser la délivrance du certificat de patrimoine. Dès que celui-ci sera en votre possession, je vous invite à m'en faire parvenir copie afin de la joindre au dossier.

Je vous saurais également gré de me transmettre copie du permis d'urbanisme lorsqu'il vous aura été délivré.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice f.f.

Marline MARCHAL.

Vos correspondants :

Florence NOIRHOMME, Architecte, ☎ 081/33.21.97 - ✉ : florence.noirhomme@spw.wallonie.be

Jean-Christophe LAMY, Assistant, ☎ 081/33.23.69 - ✉ : jeanchristophe.lamy@spw.wallonie.be - ☎ : 081/33.24.01.

Marline MARCHAL, Directrice f.f., ☎ 081/33.21.76.



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE

DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU LOGEMENT, DU PATRIMOINE ET DE L'ÉNERGIE

Rue des Brigades d'Irlande 1, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 33 21 11 • Fax : 081 33 24 01
www.wallonie.be/patrimoine • N° Vert : 0800 11 901 (informations générales)

13. Notes

A series of horizontal dashed lines for writing notes.